



Rapport annuel 2020-2021 Conseil d'établissement École de l'Étoile

Conformément à l'article 82 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le Conseil d'établissement de l'école de l'Étoile est heureux de présenter le rapport annuel 2020-2021 afin de faire le bilan de ses activités.

École de l'Étoile

Au cours de l'année scolaire 2020-2021 de l'école de l'Étoile, l'école a accueilli 429 élèves. Ces élèves étaient répartis en 19 classes du préscolaire à la 6^e année. Le personnel de l'école se compose du directeur, M. Daniel Trachy, de 19 enseignants titulaires, 6 spécialistes, une responsable du service de garde, 25 éducateurs/éducatrices en service de garde, 5 éducatrices spécialisées, 3 enseignants en soutien, 2 orthopédagogues, une psychologue et une secrétaire.

De plus, une équipe de bénévoles (bibliothèque et CE) a contribué de façon importante tout au long de l'année. Leur contribution a été très appréciée.

Conseil d'établissement (CE)

Le CE était composé de 14 membres auxquels s'est ajouté le directeur de l'École, M. Daniel Trachy, qui n'avait pas de droit de vote. De plus, le CE ne comptait aucun membre de la communauté au cours de l'année scolaire 2020-2021. Pour l'exercice de ses fonctions, le conseil d'établissement s'assure de la participation des personnes intéressées par l'école. À cette fin, le CE favorise l'information, les échanges et la concertation entre les élèves, les parents, le directeur de l'école, les enseignants et les autres membres du personnel de l'école.

Pour l'année 2020-2021, le CE était composé de :

- Monsieur Yannick Mongrain, président
- Monsieur Alexandre Boucher, vice-président
- Madame Véronique Dussault-Lepage, représentante comité de parents de la CSSDN
- Madame Lissa De Blois, enseignante
- Madame Josée Fecteau, enseignante
- Monsieur Felipe Goulart de Seixas, parent
- Madame Caroline Labrecque, parent
- Madame Nathalie Lakdja, parent
- Madame Karine Lemay, enseignante
- Madame Karen Mercier, parent
- Madame Nadia Mercier, responsable du service de garde
- Madame Karine Nolin, éducatrice en service de garde
- Madame Véronique Pigeon-Hallée, enseignante
- Madame Élise Sénéchal, orthopédagogue

L'assemblée générale a eu lieu le 2 septembre 2020. Lors de cette assemblée, 4 parents ont été élus pour un mandat de 2 ans. Au cours de l'année 2020-2021, le CE s'est réuni à 7 reprises de façon virtuelle compte tenu des règles sanitaires :

- 30 septembre 2020
- 4 novembre 2020
- 13 janvier 2021
- 17 février 2021
- 14 avril 2021
- 12 mai 2021
- 9 juin 2021

Lors des réunions du CE, les membres ont été informés, consultés de même qu'invités à se prononcer sur divers sujets dans le but de les approuver ou de les adopter.

Points d'information et de consultation :

- Activités éducatives dans le contexte de la pandémie
- Allocation pour les parents
- Budget annuel du conseil d'établissement
- Calendrier des réunions du conseil d'établissement
- Changements au régime pédagogique – normes et modalités en évaluation
- Campagne de financement – Cour d'école
- Clientèle scolaire 2020-2021
- Critères de sélection de la direction d'école
- Différents projets poursuivis par l'école et le service de garde
- Élections au conseil d'administration du centre de services scolaires des navigateurs
- Gestion de la pandémie à l'école
- Projet éducatif
- Rapports du comité de parents
- Règles de régie interne du conseil d'établissement
- Plan d'action annuel
- Plan d'urgence en cas de confinement pandémie
- Procure de fournitures scolaires
- Qualité de l'air dans les écoles
- Rapport annuel 2019-2020 de l'école
- Rôles et responsabilités du conseil d'établissement
- Vocation techno pédagogique de l'école

Points nécessitant approbation ou adoption :

- Allocation aide aux parents
- Allocations et sommes reçues par le MEQ
- Assemblée générale 2020-2021
- Assemblée générale 2021-2022
- Budget annuel de l'école
- Campagne de financement de la cour d'école
- Conférence adressée aux parents
- Élection des officiers du CE
- Formation obligatoire des membres du CE
- Grille matières
- Liste de fournitures scolaires
- Ordre du jour et le procès-verbal

- Ouverture du service de garde en semaine de relâche (contexte Covid)
- Photo scolaire
- Plan de lutte à la violence et à l'intimidation à l'école
- Programmation des journées pédagogiques du service de garde 2021-2022
- Projet de ludothèque
- Projet d'aménagement de la cour d'école
- Projection de clientèle de l'école
- Répartition du temps des spécialités pour 2021-2022
- Régie interne du service de garde
- Régie interne du conseil d'établissement
- Règles de vie de l'école

Mot du président

Comme par les années, je tiens à souligner le travail colossal du personnel de l'école au cours de la présente année scolaire qui s'achève. Encore une fois cette année, la pandémie liée à la COVID-19 a nécessité plusieurs ajustements de la part du personnel de l'école, des élèves et des parents. Dans ce contexte, les élèves de même que les parents ont eu droit à un support remarquable de la part de tout le personnel de l'école durant la fermeture de l'école de même que lors de la réouverture. L'école de l'Étoile ne serait pas aussi rayonnante sans l'apport de tout le personnel. Les enseignants et l'équipe du service de garde ont été très dévoués dans le cadre de leur travail et je les remercie. Entre autres, les suivis réguliers des enseignants qui ont été effectués auprès des parents pour nous tenir informés des activités en classe et les blogues qui ont été créés afin de consulter les réalisations de nos enfants ont été très appréciés des parents. De plus, l'équipe du service de garde a su organiser plusieurs activités qui ont plu aux enfants. De beaux projets prendront forme à court terme avec le nouvel aménagement de la cour d'école de même que la ludothèque.

En terminant, c'est la fin d'un parcours, pour moi, à l'école de l'Étoile, alors que mes trois enfants évolueront dans un nouveau milieu scolaire à compter de septembre 2022. Ce fut un privilège d'agir au cours des six dernières années à titre de président du conseil d'établissement de l'école de l'Étoile. Je tiens à remercier tous les membres du CE pour leur implication et leur contribution au sein du CE pour le bien de nos enfants. Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de l'école de l'Étoile au cours de la présente année scolaire qui s'achève; soit le personnel de l'école et les bénévoles.

Sincères salutations,

Yannick Mongrain
Président du conseil d'établissement
École de l'Étoile